

# Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier

Autor(en): **Polier, Antoine de**

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment du conseil que la vile luy a donné por une robe à cause de ce que a bien serviz et serviraz le conseil xv s.

On peut aussi mentionner le *sonneur* de la ville, en 1430, un certain Mengin, qui *cornait* l'aube, un *conducteur de l'aigue*, sorte de surveillant des fontaines, chargé d'empêcher pendant l'hiver que les canalisations ne fussent obstruées par la glace ou la neige, enfin deux *poissonniers*, en 1463, Jean Tronçon et Pierre Espagaz, qui s'engageaient à fournir du poisson au conseil à toute réquisition.

(*A suivre.*)

F. BARBEY.

---

## LES SOUVENIRS DE JEUNESSE

### D'ANTOINE DE POLIER

(*Suite*)

Ma respectable parente fit chercher le beaume funeste par un exprès a Vevay. Dès qu'il fut appliqué, il fit tous les maux possibles et finit par rendre une tumeur qu'on pouvoit amener a supuration aussi dure qu'une pierre et un vrai squirre, si douloureux que je ne pouvois pas meme souffrir dessus ma simple chemise et qu'il falloit m'attacher entre le sein et la chemise un petit cerceau pour prevenir toute espèce d'attouchement qui me mettoit au nonplus. Dans cet ettat il fut conclud qu'on m'ameneroit a Lausanne; mais n'ayant pô soutenir ny voiture ni littiere, on prit un fauteil de malade et des porteurs qui se rechangeoient et m'apportèrent en ville, pour me mettre entre les mains du celebre Monsieur Barre<sup>1</sup>, qui voiant un abcès prodigieux et qui se refusoit a tous les efforts qu'on faisoit pour l'amolir, craignant d'en faire l'ouverture ou l'amputation avec un bis-

<sup>1</sup> Pierre Barre, docteur médecin, français, réfugié, mort à Lausanne le 12 mai 1723, à l'âge de 65 ans; il avait épousé dame Marie Coudougnan, qui mourut le 23 décembre 1745. (A. MILLIoud.)

touris, ou les instrumens tranchans, se décida a l'attaquer par les scarotiques et la poudre infernale. Le jour pris pour cette affreuse operation, il me fit prendre diverses prises de narcotiques ou annodins qui produisirent un effet tout différent de celui qu'il en attendoit. Je fus attaché par les bras, les jambes et le milieu du corps sur un lict placé dans un endroit isolé, n'ayant rien de libre que la langue, dont assurément je ne me servois pas pour faire des vers a la louange de Messieurs mes chirurgiens que je traitois de bourreaux sans quartier ny misericorde; la reduction de l'abcès extérieur fut l'ouvrage de 4 a 5 heures, pendant lesquelles mes souffrances furent au dessus de toutes expressions. Enfin la foiblesse, l'excès des douleurs ou si on veut celui des annodins m'endormirent; un sommeil de six heures me remit un peu et a mon reveil mes douleurs estoient tres supportables; je dejeunai avec plaisir; mais demi heure après, l'arrivée des chirurgiens, au nombre de six ou sept que Monsieur Barre y avait fait appeler pour connoitre d'un cas qu'il envisageoit comme tres serieux et tel qu'ils n'auroient peut-être jamais occasion d'en voir un semblable, dès que ces Messieurs furent venus l'appareil fut levé et l'on coupa jusques au vif les chairs mortifiées par les scarotiques; on trouva treize trous dans l'espace de cinq côtes, la poitrine et pour ainsi dire toute la capacité du coffre estoit remplie de pus ou de matières purulentes, dont il sortoit par les trous plusieurs pintes (pintes), ce qui me jetta dans une si grande foiblesse qu'on crut que je touchois à mon dernier moment. Mais Dieu dans sa grace en avoit ordonné autrement. Cependant les medecins et chirurgiens se reunirent pour faire comprendre a mon cher Pere que mon mal estoit incurable, mais qu'il avoit de quoi se consoler de ma mort dans l'existence de six autres garçons, tous robustes et bien portants; mon Pere fondant en larmes vint m'annoncer l'arret de ma mort prochaine prononcé par la faculté; il l'assaisonna de tous les temoi-

gnages de tendresse qui pouvoient en diminuer l'amertume. Il m'aimoit beaucoup; il m'a dit souvent des lors que mon extreme resignation et le grand froid avec lequel je resçus l'annonce de ma mort lui avoit fait une certaine peine, mais que la priere que je fis a Dieu pour lui demander le pardon de mes pechés, son puissant secours et sa benediction pour mes chers Parens et tous les membres de la famille, lui avoit causé une des joies les plus sensibles qu'il ait eues de sa vie. Je voulus rescevoir la benediction de ma mere, de mes freres et de mes sœurs, qui furent tous edifiés de ma grande fermeté. Je vis aussi mes amis et leur parlai avec force et cordiale amitié; je disposai de mes etrennes, et de quelques petits effets d'enfant, en faveur de ma mere, mon frere Paul, mes sœurs aînées et mes amis. Pendant que tout cela se passoit autour de mon lict de douleur, un chirurgien subalterne nommé Monsieur Brun qui demouroit au voisinage et qui, m'ayant traité avant que mon Pere m'eut remis a Monsieur Barre, avoit pris pour moi l'affection la plus tendre et ne pouvoit pas digerer le prononcé de la consulte qui s'ettoit décidée a la pluralité des voix de ne point lever l'appareil, de me laisser mourir tranquillement en se bornant a insinuer a travers les linges qui couvroient la plaie, quelques adoucissants pour calmer les grandes douleurs, Monsieur Brun vint a mon Pere, et lui demanda avec l'instance la plus vive de me confier a lui; qu'il eseroit avec le secours de Dieu et les bons conseils de Monsieur Barre de me tirer d'affaires. Mon Pere et ma mere qui avoient assisté a la consulte lui repondirent avec bonté, mais lui marquerent la plus grande repugnance a lui accorder sa demande, qui aboutiroit peut-être a prolonger une vie pendant quelques jours passés dans les douleurs les plus cruelles.

Mon fidele ami ne se rebuta point; il fut a Monsieur Barre et le conjura de consentir a ce qu'il put sous sa direction entreprendre une cure qu'on croioit impossible, mais qui lui

avoit paru dans la consulte de nature a n'etre pas sans esperance, en suivant la marche qu'avoit conseillé Monsieur le Docteur Charière<sup>1</sup>. Monsieur Barre convint que tant qu'un jeune homme conservoit encore avec les facultés de son esprit, quelque force de corps et l'usage de tous ses sens, il ne falloit pas l'abandoner; ces deux Messieurs vinrent dans l'appartement de mes chers Parens, et leur representèrent si fortement ce qu'ils venoient de conclure, qu'ils les determinerent a me remettre entierement entre leurs mains, afin qu'ils pussent, si Dieu vouloit seconder leurs efforts, essayer de me guerir.

Ce Monsieur Charière avoit conseillé de s'assurer si le sac intérieur de l'abcès ettoit assez grand pour pouvoir contenir une certaine quantité d'une forte infusion d'herbes vulnéraires faite avec une partie egale d'eau et de vin, qu'on injecteroit aussi chaude que possible dans l'interieur de la plaie; que le seul trou qu'on conserveroit seroit bouché avec un plumaçeau. Je serois placé sur une pallangre ou branle de cordes, balancé et agité autant que mon extreme foiblesse pouvoit le permettre; qu'ensuite, soutenu par les pieds et la tete, on feroit sortir l'injection qui auroit netoïé l'interieur de la plaie et auroit disposé les chairs a recroitre interieurement, avancé ainsi l'ouvrage de la guerison.

Cette operation reussit tres bien pendant quelques jours; mais on n'osa pas la continuer, parce qu'on eut de fortes raisons de soubsonner que le sac interieur ettoit rompu et qu'il y auroit un grand danger en l'injectant de faire tomber sur les parties du coffre interieur des fragmens de cette injection qui venant à se corrompre pouvoit causer des ravages cruels et irremediables. On regarda comme un grand bonheur et qui m'epargna bien des douleurs, que pendant

<sup>1</sup> Le docteur Charrière apparaît dans les manaux du Conseil de Lausanne, le 20 juin 1718, comme chargé d'une inspection des boutiques d'apothicaires avec ses confrères les docteurs Constant, Rippon père, d'Apples et Rippon fils. (B DUMUR.)

plusieurs mois j'ettois pendant les pançemens dans une espèce de spasme ou evanouissement qui amortissoit la douleur et m'otoit en quelque sorte toute sensibilité. Il m'arriva bien des circonstances critiques qui firent craindre pour mes jours, mais Dieu en avoit ordonné autrement et la force de mon temperament surmonta tous ces obstacles. L'un des plus grands fut un morceau du lobe gauche du poulmon qui se plaça au devant de l'entréë interieure du trou qui ettoit au fond de la plaie, entre deux côtes; il sortit après de grands efforts et amena avec lui une grande quantité de matiere putride dont l'evacuation me laissa dans une foiblesse extreme. On s'apperçut un jour que l'un des côtés d'une des deux côtes qui ettoient a decouvert prenaît un peu de mortification, qu'il falloit prevenir. Pour en empêcher les progrès qui auroient pu conduire à la carie, on se decida pour donner lieu a l'exfoliation qui ne put se faire qu'en attaquant le perioste, ou cette pellicule qui couvre les os, et qu'on peut regarder comme l'ame du sentiment, et la partie de nos corps dans laquelle il se develope avec le plus de force. Lorsque l'appareil oté la plaie ettoit découverte, si je mettois ma main sur la bouche, le jeu des poulmons occasionnoit une explosion par la plaie, qui, sortant comme le vent d'une serbacanne, etteignoit une bougie a plusieurs pieds de distance.

Il y eut dans la suite de cette affreuse maladie plusieurs autres circonstances, qui allarmerent extremement Messrs de la faculté. Pour abreger, j'observe que les matieres ayant pris ce cours, et la plaie donnant toujours plus ou moins de pus, le celebre Monsieur Barre ettant mort, Monsieur Brun crut devoir consulter les amis et correspondans du deffunct, sur ce qu'il conviendrait de faire. Ces messieurs dont l'un nommé Monsieur Godoygnant<sup>1</sup> ettoit a Genève et l'autre

<sup>1</sup> Jaques Condongnan, II<sup>e</sup> du nom, agrégé maître chirurgien à Genève en 1713 (Léon GAUTIER). — Il était probablement le beau-frère du D<sup>r</sup> Barre, sus-nommé.

Monsieur Passavant<sup>1</sup> a Basle ; ces messieurs conseillèrent de ne point laisser fermer la plaie, mais d'y ajuster une espèce de canule, dont l'orifice extérieure se boucheroit avec un petit tampon, qu'on pouvoit ouvrir lorsque j'aurois quelque embarras dans la poitrine, pour donner lieu a une espèce d'évacuation qu'on jugeoit nécessaire. Je fus pendant plus de six mois assujéti a cet expédient, aussi douloureux qu'embarassant, d'autant plus incommode que le plus léger frottement sur la partie extérieure, occasionoit un déchirement dans l'intérieur, qui, me causoit des douleurs violentes ; ce qui m'arrivoit surtout dans la nuit. Un soir comme j'allois me coucher, j'otai la canule et me contentai de boucher le trou avec un peu de linge effylé ; comme la plaie étoit fort nette et bien entretenue, les chairs recurent avec une rapidité étonnante, en sorte que ne pouvant point remettre le matin ce que j'appelois mon petit robinet, je me consolai de l'inconvenient dans l'esperance que ma playe seroit bientôt fermée et que je verrois une fin a cette longue et cruelle épreuve. En effet, au bout de trois jours, la playe fut non seulement entièrement fermée, mais il s'étoit formé sur le trou un petit mammelon de chairs baveuses qui m'inquiétoit. Il y avoit dix jours que je n'avois vu Monsieur Brun, que j'évitois même avec soin dans la crainte qu'il ne veuille rouvrir ma poitrine, ce que je redoutois beaucoup ; de son côté il me cherchoit ; m'ayant saisi au détour d'une rue, il me conduisit chez lui, et ayant fait inspection de la playe, frappé de ny point retrouver la canule, et de la voir entièrement bouchée, il faignit de prendre un vieux perçeret pour rouvrir ce qu'il appeloit son toneau. La peur me prit, je tombai a ses pieds et le conjurai de ne plus m'exposer a de nouvelles

<sup>1</sup> Claudius Passavant, promu en 1705 docteur en médecine et chirurgie ; en 1724, médecin de la ville de Bâle (Stadtarzt), sénateur. C'est dans sa maison que vint Albert Heller, de Berne, quand il étudiait à Bâle l'anatomie et les mathématiques en 1728.

(Albert BURCKHARDT.)

soufrances ; il se contenta pour le moment de mettre sur le mammelon un scarotique pour le manger et le dissiper, mais il vint chez mon Pere annoncer l'ettat des choses et lui dire qu'il alloit ecrire a Messieurs Godognan et Passavant pour savoir ce qu'il convenait de faire ; qu'il y avoit apparence, qu'on conseilleroit l'operation de l'empième qui consistoit a faire une ouverture cruciale au-dessous des côtes pour tirer en bas les matieres qui pourroient faire depot dans l'interieur du coffre. Cette seule idéë me fit fremir, et je ne cessois de prier Dieu pour me preserver de ce malheur. Au bout de six ou sept jours les lettres ettoient venuës et voiant Monsieur Brun entrer dans la chambre de mon cher Pere, j'allai me placer entre deux portes ; j'en entendis la lecture, qui allait indiquer l'empième comme le seul expedient salutaire. J'en fremis et fus me cacher au grenier dans des toneaux afin qu'on ne pusse pas me trouver ; on m'appella, on me chercha partout, point de responce de ma part. Enfin l'on me trouva, je me jettai aux genoux de mon Pere et le priaï de me laisser mourir en paix et langueur plutôt que de m'exposer a des maux plus cruels. Touché de mes larmes, Monsieur Brun proposa de differer et d'employer plutôt de la tisane royale pour purifier le sang et prevenir ce qu'on paraissoit avoir a craindre ; ce conseil fut suivi et dès le lendemain je fis usage de cette salutaire tissane et d'un regime exactement observé, ensorte que, par la grace de Dieu, dans peu de semaines, sentant tous les jours plus de forces, je me trouvai dans peu en ettat de convalescence, et bientôt d'une entiere et parfaite guerison ; c'est a dire dans le printems de 1726.

(*A suivre.*)

F.-A. FOREL.

